

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-Paul GIRARD - Maire, Laurent VERNAZ – 2<sup>ème</sup> adjoint, Sandrine POIGNET - 3<sup>ème</sup> adjointe, Nathalie BIBOLLET, Daniel CHARVAZ, Christian COMBAZ, Alain FINA, Claire FLEUTOT, Aurore MINISTROT, Isabelle MORLOT, Dominique NOYEAU

Absents excusés : Thierry RANGONE (pouvoir à Jean-Paul GIRARD), Sandra BOULAIS (pouvoir à Laurent VERNAZ), Claudine AMOUDRY (pouvoir à Daniel CHARVAZ), Noël CADET, Christel GACHON, Stéphanie SANCHEZ, Carole VASCHALDE, Jean RONZATTI

Secrétaire de séance : Sandrine POIGNET

Assistait également à la réunion : Sébastien GAUDET, Secrétaire Général de la Mairie

Monsieur le Maire remercie les membres de leur présence et propose au Conseil Municipal d'approuver le compte rendu de la réunion du 26 octobre 2018, ce qui est accepté à l'unanimité.

Monsieur Le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour, ce qui est accepté par le Conseil Municipal :

- Décision modificative budgétaire n°2 sur le budget 2018

Sandrine POIGNET est nommée en qualité de secrétaire de séance.

## **FINANCES**

### **Décision modificative budgétaire n°2 sur le budget 2018**

*Rapporteur : Laurent VERNAZ*

Laurent VERNAZ indique qu'il est nécessaire d'opérer une décision modificative permettant de régler certaines opérations d'investissement et de fonctionnement :

Section de fonctionnement – Virement de crédits (en euros)			Commentaires
Article	Dépenses		
022 – Dépenses imprévues	- 6 000		
6215 – Personnel affecté par la collectivité de rattachement		+ 6 000	Mise à disposition d'un agent pour l'animation du restaurant scolaire
<b>TOTAL</b>	<b>- 6 000</b>	<b>+ 6 000</b>	

Section d'investissement – Virement de crédits (en euros)			Commentaires
Article	Dépenses		
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	-60 000		
2041582 – Subventions d'équipement versées		+ 50 000	Versement d'une subvention d'équipement au SDES dans le cadre des travaux de la rue de Princens
2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques		+ 10 000	Alarme incendie salle polyvalente, barre danse et divers
<b>TOTAL</b>	<b>-60 000</b>	<b>60 000</b>	

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve ces modifications sur le budget M14 de 2018.

# Autorisation d'engagement de dépenses d'investissements avant le vote du budget primitif 2019

Rapporteurs : Jean-Paul GIRARD/Laurent VERNAZ

Préalablement au vote du Budget Primitif 2019, Laurent VERNAZ indique qu'il est possible d'engager des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts de la Section d'Investissement de l'année 2018. Il rappelle les inscriptions budgétaires des comptes 20, 21 et 23 :

Chapitre	Compte	Total Prévu
20 - Immobilisations incorporelles	202 - Frais doc. urbanisme, numérisation	15 000
	204 - Subventions d'équipement versées	50 000
21 - Immobilisations corporelles	2111 - Terrains nus	16 000
	21568 - Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	2 500
	2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	22 135
	2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	26 500
	2184 - Mobilier	2 000
23 - Immobilisations en cours	2312 - Terrains	1 000
	2313 - Constructions	373 350
	2315 - Installations, matériel et outillage techniques	542 650
Total inscriptions budgétaires 2018		1 051 135
<b>1/4 des inscriptions budgétaires 2018 décomposé comme suit :</b>		<b>262 783.75</b>
<b>Chapitre 20</b>		<b>28 000</b>
<b>Chapitre 21</b>		<b>20 000</b>
<b>Chapitre 23</b>		<b>214 783.75</b>

Les principales affectations seraient liées aux règlements des travaux engagés en 2018 (réfection de la rue de Princens...)

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à effectuer des dépenses d'investissement dès le début de l'année 2019 sur les chapitres 20, 21 ou 23, comme défini ci-dessus, dans la limite du quart des crédits ouverts de la Section d'Investissement de l'année 2018 (soit 262 783.75 €).

## URBANISME

### Avancement de la réflexion sur le déclassement d'un chemin rural - rue du Gros Chêne

Rapporteur : Jean-Paul GIRARD

Monsieur le Maire fait part de la poursuite de la réflexion engagée pour le déclassement d'un chemin rural pour une éventuelle cession aux propriétaires limitrophes qui seraient intéressés.

En effet, l'utilité publique de ce chemin ne semble plus avérée du fait de la voie publique du Gros Chêne et il permettrait à certains riverains de pouvoir disposer d'un terrain supplémentaire pour procéder à certains aménagements.

Suite à l'envoi d'un courrier, les riverains ont, pour certains, fait part d'intérêt divers.

Un débat s'installe entre élus sur l'opportunité de déclasser une seule partie du chemin, d'englober une partie du chemin conformément au souhait d'un administré...

Le Conseil Municipal décide, après avoir juridiquement regardé les différentes possibilités de gestion des chemins ruraux, d'étudier ce dossier lors d'une prochaine commission URBANISME tout en apportant une réponse de principe à l'administré à l'origine de cette réflexion.

### Information sur un projet de lotissement, rue du Chemin Vieux

Rapporteur : Jean-Paul GIRARD

Monsieur le Maire fait part d'un projet de lotissement de 7 maisons individuelles sur un terrain jouxtant la Maison des Sociétés, rue du Chemin Vieux.

Une rencontre a eu lieu avec le lotisseur pour évoquer la cession de terrain nécessaire à la réalisation de trottoirs par la commune.



Sur le principe, il n'y a pas de désaccord, mais il convient de conserver tout le long de la rue du Chemin Vieux, une voirie de 5 mètres et un trottoir de 1.50 m. Il faut donc négocier avec le lotisseur pour disposer de cette largeur à l'entrée de la rue du Chemin Vieux.

Le projet devrait avancer pour une réalisation en 2019.

Laurent VERNAZ demande s'il y a une possibilité de préemption pour s'assurer que le projet de la commune puisse se réaliser conformément aux orientations définies par les élus.

Christian COMBAZ estime pour sa part que la réduction à 3,5 mètres peut constituer une écluse naturelle et propice à une réduction de la vitesse des automobilistes.

Il est toutefois convenu que ce passage de voirie à 3,5 mètres est plutôt mal situé sur la rue du Chemin Vieux, au vu de l'accès prévu sur le futur lotissement.

Il est donc convenu de revoir le projet avec le lotisseur.

## COMMERCE

### Avancement du projet de reprise de l'ancienne épicerie par des fleuristes

Rapporteur : Jean-Paul GIRARD

Monsieur le Maire rappelle que suite à la mise en liquidation judiciaire de l'épicerie VIVAL, située dans l'immeuble Le Grand Roc, le Conseil Municipal, par délibération du 26 octobre 2018, a accepté de louer ce local à des fleuristes, la SAS JULALIE, pour un loyer de 500 € par mois pour le local, un garage et une cave.

Il indique que des devis ont été signés par la Commune pour la rénovation du local :

- EGC (électricité) pour un montant de 1 857 €

- Menuiserie PEISSEL pour un montant de 4 130 € (changement de fenêtres et volets roulants)

Des travaux de plomberie seront également réalisés par les services techniques communaux.

Les autres travaux d'aménagement seront effectués par les locataires.

Le bail démarrera au 15 décembre 2018, date à laquelle les fleuristes comptent ouvrir ce commerce.

Les élus échangent sur ce projet et conviennent, que même si son financement par les locataires n'est pas encore entériné, les travaux étaient nécessaires pour la remise en location de ce local.

## VIE ASSOCIATIVE/ANIMATION

### Chèque associatif 2018 : règlement financier

Rapporteur : Sandrine POIGNET

Sandrine POIGNET rappelle la délibération du 24 avril 2009, instaurant le système du chèque associatif qui consiste en une réduction du prix de la cotisation pour les jeunes de la Commune.

A la rentrée 2018, 150 enfants de Frontenex de moins de 18 ans, au 1<sup>er</sup> janvier de l'année, ont bénéficié d'un chèque associatif d'un montant de 50 €, valable pour une seule inscription.

Lors de la précédente séance, le Conseil Municipal avait entériné le versement de subventions pour un montant de 5 950 € correspondant à 119 chèques associatifs.

Sandrine POIGNET propose au Conseil Municipal de finaliser l'attribution des subventions pour cette année associative, pour 31 chèques associatifs d'un montant de 1 550 € aux associations selon le tableau suivant :

Association	Nb de Chèques	Montant
Albertville Tarentaise Triathlon	1	50
ASHCS Foot (Asso Sportive Haute Combe de Savoie)	2	100
Avant-garde gymnastique Albertville	8	400
BACC 73 Badminton Albertville	1	50
CSBC (Badmiton Frontenex)	1	50
GUIDON D'OR la Lechere	1	50
FC Mercury FOOT	2	100
GELOHANN Théâtre	3	150

HAPKIDO Albertville	1	50
JUDO 4 vallées	1	50
OGCA patinage Albertville	1	50
MYSTIC STARS Majorette Grignon	2	100
PATATE HI PATATE HA cirque Albertville	1	50
RYTHMIQUE AERO GYM Albertville	2	100
SOUA Rugby Albertville	3	150
YAKADANSE Albertville	1	50
<b>TOTAL</b>	<b>31</b>	<b>1550</b>

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le versement de ces subventions conformément au tableau présenté.

## **VIE SCOLAIRE**

### **Retour sur le conseil d'école élémentaire du 9 novembre 2018**

*Rapporteur : Sandrine POIGNET*

Sandrine POIGNET, Adjointe à la vie scolaire fait un point sur le conseil d'école élémentaire du 9 novembre 2018. A la rentrée, il y avait 117 élèves et les prévisions des effectifs laissent augurer le maintien des 5 classes pour 2019 /2020.

Elle rappelle le projet musique pour l'ensemble des classes sur 6 séances avec une intervenante en chant et l'intervention de professionnelles: le Chœur des femmes Calliope. Le refus du Conseil Municipal de verser 2 500 € pour que ce chœur participe au spectacle qui clôturera ce projet a été bien compris par les enseignants qui vont rechercher d'autres financements, quitte à solliciter de nouveau la Commune pour compléter le budget permettant quand même la participation du chœur.

Sandrine POIGNET rappelle également l'annulation du projet de classe de découverte pour les CE2/CM2 car plusieurs familles ont refusé au vu du budget élevé de ce séjour en Dordogne. Elle a confirmé en conseil d'école que la Commune continuera d'accompagner financièrement des projets de classes de découverte lors des années prochaines.

Les enseignants ont remercié le Conseil Municipal pour l'installation des vidéo projecteurs interactifs très utilisés et ont affiné leur demande concernant la pose de tableaux blancs qui ne seraient nécessaires que pour les classes de CM1 et CM2.

Les élus échantent sur cette requête et décident de donner une suite favorable.

Nathalie BIBOLLET conclut qu'il est donc nécessaire de ne pas donner de suite trop rapide à de telles demandes afin qu'elles soient affinées.

Enfin, les enseignants ont relancé la Commune sur le projet de graff des murs du préau, qui pourrait se réaliser en 2019.

## **TRAVAUX**

*Rapporteur : Jean-Paul GIRARD*

### **Requalification de la rue de Princens : point sur l'avancement des travaux**

Monsieur le Maire fait part de l'avancée des travaux de la rue de Princens avec la réalisation des enrobés de la voirie mais il reste à finaliser le câblage et à effectuer les enrobés des trottoirs mais les délais sont parfois longs pour effectuer la transition entre les anciens et nouveaux réseaux.

Il est demandé de relancer ENEDIS pour accélérer la fin des travaux et notamment la pose des candélabres, préalable indispensable aux enrobés du trottoir.

### **Cimetière : finalisation des travaux de renouvellement des monuments funéraires**

Monsieur le Maire fait part des travaux du colombarium dont la pose des monuments s'est achevée le 25 octobre. Il reste à définir, lors d'une prochaine commission des FINANCES, le prix de vente de ces cases.



## Retour sur la commission TRAVAUX du 19 novembre 2018

Monsieur le Maire évoque différents points de cette commission et notamment la commande au bureau d'études ETBA pour la réalisation de deux diagnostics.

### ➤ Charpente du groupe scolaire

Suite aux fuites survenues en début d'année, il a été décidé de faire établir un diagnostic sur la charpente et couverture de ce bâtiment des années 50 dont les principales conclusions sont les suivantes :

- la charpente est bien dimensionnée par rapport aux contraintes (neige...)
- l'allègement de la couverture, en remplaçant les tuiles par du bac acier, serait positif
- l'examen visuel ne révèle pas de désordres fondamentaux (ferme, panne et chevron) mais en cas de dépose, quelques chevrons pourront être à changer en fonction de leur état réel révélé par la dépose des tuiles (à prévoir dans la consultation des entreprises)

Il est proposé au Conseil Municipal, qui accepte :

- de prévoir des travaux permettant d'anticiper d'éventuels futurs aménagements sous les combles (appartement, locaux...)
- de réfléchir à la dépose ou non des cheminées qui n'ont plus d'utilité après chiffrage par un maçon
- de lancer une consultation des entreprises fin 2018 et, selon les résultats, de concrétiser les travaux en 2019

### ➤ Pont de Princens

Le diagnostic révèle un ouvrage en bon état même s'il a fait l'objet de percement dans le passé pour permettre l'établissement de réseaux. Il serait toutefois nécessaire de procéder au nettoyage de la végétation pour voir l'état des joints et les dégarnir afin de les refaire.

La commission propose, les travaux n'étant pas urgents, de les réaliser conjointement à la réalisation d'une passerelle piétonnière longeant le pont, dans les années futures (pas en 2019), ce qui est accepté par le Conseil Municipal.

Monsieur Le Maire fait part aussi de quelques travaux à prévoir sur des bâtiments communaux:

### ➤ Immeuble Le Grand Roc

- Sols des balcons : ponçage et pose d'une peinture spécifique
- Palines : faire chiffrer la reprise d'un balcon en composite
- Mains courantes : enlèvement de la peinture existante et application d'un saturateur en 2 couches
- Façades : demande d'un devis pour refaire la façade côté commerce en bardage composite vertical

➤ Toilettes publiques du parc de la mairie : reprendre la gouttière, la porte en changeant le panneau, repeindre les menuiseries et l'intérieur des sanitaires

➤ La Cure : nettoyer le balcon (mousse), combler les fissures car le ferrailage est apparent et mettre une peinture de sol pour étanchéifier et vernir la porte

Monsieur Le Maire précise que certains travaux pourraient être confiés aux emplois d'été (toilettes publiques –/sol des balcons du Grand Roc), d'autres aux services techniques, mais il sera sûrement nécessaire d'avoir recours à des entreprises extérieures pour des opérations plus complexes (façades Grand Roc).

### ➤ Pont des Allobroges

Monsieur le Maire indique que les IPN et une partie de la maçonnerie ont été repris par les services techniques, que le platelage est réalisé et qu'il reste à fabriquer et poser par les services techniques, le garde-corps.

Toutefois, suite à une visite avec les services du Département en charge de l'entretien des berges, une opération d'enrochement est prévue dans une propriété voisine qui viendrait en complément d'un renforcement des abords du Pont par la pose de blocs à son pied.

Il serait donc plus judicieux que cette intervention soit réalisée avant la pose du garde-corps.

### ➤ Revêtement de la voirie du Pré La Dame Haut

Le marché confié à SERTPR est en attente de conditions météorologiques favorables (report en 2019).

Le stationnement étant un peu anarchique dans le haut du lotissement, une mission sera confiée à Daniel CHARVAZ et Dominique NOYEAU pour réaliser un plan de stationnement prenant en compte les besoins des résidents et des services publics (déneigement, ordures ménagères...).

Sandrine POIGNET demande à ce que la réflexion sur les problèmes de stationnement soit généralisée à tout le territoire communal.

Enfin, Monsieur le Maire indique que la Commission a évoqué les travaux de marquage au sol à réaliser au printemps 2019 et la continuité des cheminements piétonniers dans la Commune.

Il précisera également qu'une nouvelle alarme incendie a été posée par l'entreprise EGC à la salle polyvalente pour permettre une liaison entre les deux salles, ainsi qu'une coupure de certaines prises alimentant les appareils de sonorisation, en cas de déclenchement de l'alarme.

Alain FINA évoque également la réflexion à prévoir de la façade du gymnase des Coquelicots. Il sera nécessaire, au vu de la superficie à traiter, d'avoir recours à un bureau d'études qui vérifiera le support et les matériaux. Cela aura l'avantage d'avoir un engagement sur la nature et le rendu des travaux.

### **Information sur le projet de création d'un giratoire au carrefour du Pont par le Département**

Monsieur Le Maire fait part du projet de création d'un rond-point au carrefour du Pont, porté par le Conseil Départemental. Les négociations avancent avec les propriétaires impactés par cette opération, qui pourrait se concrétiser dès 2019. Des courriers de la commune sont en cours pour solliciter le Département en vue d'intégrer dans les travaux les cheminements piétonniers et cyclistes, notamment pour assurer la liaison entre les deux secteurs séparés par le Pont.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Compte rendu des délégués des communes sur le fonctionnement des différentes intercommunalités**

Les délégués des différents EPCI, dont la commune est membre, évoquent les dossiers en cours.

#### ***Communauté d'Agglomération ARLYSERE***

Laurent VERNAZ et Sandrine POIGNET, conseillers communautaires, font un compte rendu du dernier Conseil d'Agglomération qui s'est déroulé à Frontenex, le 15 novembre dernier.

Sandrine POIGNET fait part de plusieurs décisions :

- au niveau de la thématique « Eau et Assainissement », les tarifs ont été votés avec une volonté d'arriver à un tarif unique au bout de 25 ans entre toutes les communes. Pour Frontenex, la hausse serait d'1% par an (passage théorique d'une facture aujourd'hui de 545 € à 640 € dans 18 ans), alors que pour d'autres communes, la hausse annuelle peut atteindre 15%.
- au niveau du logement, il y a le projet de fusion des deux offices publics d'HLM d'Albertville et d'Ugine au sein de la SEM 4V (société d'économie mixte de construction et de rénovation des Quatre Vallées), si cette dernière obtient l'agrément social nécessaire. Cela permettrait d'éviter d'être absorbé par un organisme plus important et de perdre la gouvernance locale et des emplois.  
Alain FINA estime que cela va à l'encontre de la réduction des impôts car on conserve des administrations publiques uniquement pour défendre l'intérêt local.
- évocation du Plan Mercredi qui met en place un cadre pour les communes et les parents afin d'offrir au plus grand nombre d'enfants un accueil de loisirs éducatif de grande qualité le mercredi. L'État, en partenariat avec les Caf, accompagnera ARLYSERE pour bâtir des projets éducatifs territoriaux et pour faire du mercredi un temps de réussite et d'épanouissement pour l'enfant en cohérence avec les enseignements scolaires. Sandrine POIGNET indique toutefois que peu d'enseignants seront présents à une réunion sur ce thème le 26 novembre, car le mercredi est un jour non scolaire.

Laurent VERNAZ fait le point sur l'action sociale :

- il évoque la désignation par ARLYSERE d'une partie des représentants du futur CIAS communautaire et même s'il est satisfait que Frontenex dispose de 2 représentants sur 32 (Sandrine POIGNET et lui-même), il regrette que le maximum de communes ne puisse être représenté et sur la forme, que cela ait été fait sans véritable concertation et 2 jours avant la réunion. Il indique qu'en 2019, le fonctionnement devrait être territorialisé avec conservation de l'organisation actuelle avec les élus du CIAS actuels

Concernant l'EHPAD, il rappelle l'obligation instaurée par les services de l'Etat d'embaucher 30 personnes de plus, nécessitant une hausse du coût journalier pour les résidents, ce qu'il regrette.

### **Retour sur la cérémonie du 11 novembre**

*Rapporteur : Sandrine POIGNET*

Sandrine POIGNET fait un retour sur la cérémonie du 11 novembre commémorant le 100<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la première guerre mondiale, co-organisée avec les Anciens Combattants. Même si le nombre d'enfants présents a été plutôt décevant (40 sur 117 élèves de l'école élémentaire), la cérémonie a été belle avec la participation remarquée de l'Ensemble Vocal et Instrumental et du théâtre du Gélohann, dont les saynètes sur la guerre ont été très appréciées. Elle tient à remercier les enseignants de leur présence, ainsi que Frédéric GONTHIER, agent des services techniques pour la préparation du pot servi après la cérémonie.





## Réflexion sur la création d'une police pluri-communale

Jean-Paul GIRARD et Claire FLEUTOT font part de l'engagement d'une réflexion de plusieurs communes du territoire pour créer une police pluri-communale.

Claire FLEUTOT indique qu'une réunion a eu lieu dernièrement à Sainte Hélène sur Isère et que le projet est possible s'il existe une continuité géographique.

Le coût de départ serait de 100 000 € environ (véhicule et matériel divers + 1<sup>ère</sup> année de fonctionnement) pour 2 agents, avec un financement à définir selon une clé de répartition à trouver.

Une des communes embaucherait les agents et par convention, ils seraient mis à disposition des autres collectivités.

Un débat s'installe entre élus pour voir la pertinence de cette idée. et il est proposé de se réunir lors d'une commission spécifique, le 10 décembre à 19h30, afin de permettre de recenser les besoins et la volonté des élus de s'associer à ce projet.

## Informations sur la fermeture de la Trésorerie de Grésy/Isère à Frontenex

Monsieur Le Maire fait part de la fermeture du Centre des Finances Publiques à Frontenex, au 31 décembre 2018.

La trésorerie compétente sera désormais celle d'Albertville.

Sandrine POIGNET trouve dommageable que les autres trésoreries concernées par ce plan de fermeture aient finalement pu être maintenues et non celle de Frontenex.

Alain FINA indique que le devenir du local n'est pas simple car il a une configuration particulière.

Laurent VERNAZ propose d'en discuter lors d'une prochaine commission.

## Informations diverses

Monsieur le Maire fait part de plusieurs informations survenues depuis la dernière séance du Conseil Municipal :

- rencontre avec les personnes s'occupant de l'aumônerie du Collège pour connaître son utilisation : une dizaine d'enfants sont concernés une fois par mois. Laurent VERNAZ a été agréablement surpris par cette visite et par la « vie » qui existe en son sein. Alain FINA fait part de l'état extérieur très dégradé de ce bâtiment.
- deux agents des services techniques ont suivi une formation théorique sur la connaissance du chien et sa capture avec la comportementaliste de Frontenex et une partie pratique sera réalisée la semaine du 26 novembre.
- Le recrutement d'un agent des services techniques, suite à la mutation de Fabrice GALLOIS en janvier 2019, est en cours.
- Un projet de signalétique de certains bâtiments communaux (gymnase, salle polyvalente, maison des sociétés) est en cours de réflexion.
- Le radar pédagogique posé dans la rue des Tilleuls depuis le 8 novembre a fait l'objet de comptage de la part des services du Département ce qui a permis une comparaison avec les comptages d'août 2015 :

	Août 2015	Novembre 2018
Vitesse moyenne sens descendant	58 km/h	58 km/h
Vitesse moyenne sens montant	59 km/h	59 km/h

La pose du radar n'a donc pas d'influence sur le comportement des automobilistes en matière de vitesse.

Il y a également un effet pervers car en quelques jours de comptage, le nombre de véhicules légers passant à des vitesses supérieures à 90 km/h a doublé, s'expliquant peut-être par le côté ludique pour certains automobilistes de voir leur vitesse sur un tableau, ce qui regrettable.

- Sandrine POIGNET rappelle la réunion de la commission VIE ASSOCIATIVE le mercredi 28 novembre à 19h00 avec la rencontre d'une nouvelle association en projet (gymnastique, musculation en circuit training, Endurance, Slackline et activités Outdoor).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21h15.

**La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le 14 décembre 2018 à 19h15**

Le Maire,

Jean-Paul GIRARD

